

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie. La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° P19- 0040649

ND: 37130

Autres

Maladie

Dentaire

Optique

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 661 Société : R.A.M

Actif Pensionné(e) Autre:

Nom & Prénom : Soulli Abdellah

Date de naissance : 01/01/1941

Adresse : Hay des Tamaris 1 Rue 15 n° 37 Casab.

Tél. : 06 13 14 83 81 Total des frais engagés : 962,602 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casab. Le : 10/01/2021

Signature de l'adhérent(e) : A. J. J. ACC 871-021-2020



•RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et Signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
26/06/2020	Cir		250,00	Dr. HABIB ABOU Pneumoncologue 11, Angle Bd de l'Esplanade Cité 105 Tél: 05 40 40 10 10

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 <i>26/09/2015</i>	26/09/2015	112,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et Signature du praticien	Dates des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
PSAD MAROC sarl. 2ème Etage N° 7 Im. Youssouf Center Rond Point d'Europe Casablanca ICE: 00219169900023 Tél: 0522 22 62 13/ 0661 69 66 49	21/07/2013					6.000,00 DH

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

SOINS ET PROTHESES DENTAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué et indiquer la nature des

Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement cancéreux ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU BRUTICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Abdellah El Haiba

SPECIALISTE EN
PNEUMOPHTISIOLOGIE

Diplômé de l'Université de Paris
Membre de la société Française
de Tabacologie

الدكتور عبد الله الحبيبة

اختصاصي في أمراض الجهاز التنفسى

Diplômé d'Echographie
Diplômé de Taabacologie
Maladies de Poumons - Asthme
Tuberculose - Allergie respiratoire
Aide au servage tabagique

Casablanca, le

28/06/2022

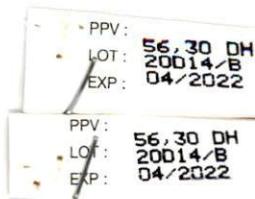
الدار البيضاء، في

Dr. Soultan Abdellah

- Spiriva

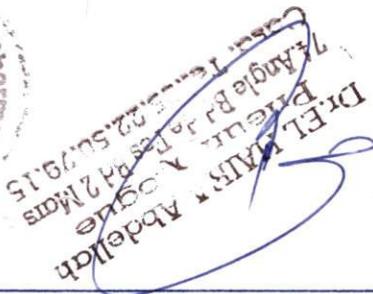
$$56,30 \times 2 = 112,60$$

- Dure 28.000.



SV

15/06/2022



+ $\frac{1}{2} P$ to make \int

Dr. EL HABIB Abdellah
Pneumologue
74 Angle Bd. Heiles Bd. Mars
Casablanca

Docteur Abdellah El Haiba

الدكتور عبد الله الحبيبة

SPECIALISTE EN
PNEUMOPHTISIOLOGIE

Diplômé de l'Université de Paris
Membre de la société Française
de Tabacologie

اختصاصي في أمراض الجهاز التنفس

Diplômé d'Echo graphie

Diplômé de Taabacologie

Maladies de Poumons - Asthme
Tuberculose - Allergie respiratoire
Aide au servage tabagique

Casablanca, le

26/05/2002

الدار البيضاء، في

D.R.E.K. Son L.H.I. Abdellah El Haiba
Dr. EL HAIBA Pneum. et Tabacologie
74 Angle Bd de Fès et Bd 2 Mars
Casablanca. Tél: 05 22.50.79.15

Gaz du san e

Dr. EL HAIBA Pneum. et Tabacologie
74 Angle Bd de Fès et Bd 2 Mars
Casablanca. Tél: 05 22.50.79.15



M. SO LHI Abdelkader
 Hay inara 1 rue 15 N°36
 Casablanca

Date: 01/07/2020

0613148381

Reçu N°20/MAG0107/245

Code Client : 2219

Code	Désignation	U	Qt	PU TTC	Total TTC	TVA%
MGS	Mise à disposition gaz du sang	U	1.00	600.00	600.00	20.00

Mode de règlement :

Conditions de paiement : (vide)

Echéance de paiement : 01/07/2020

Signature Patient :

Nom et prénom

PSAD MAROC sarl .
 2ème Etage N°7 Imb Youssra Center
 Rond Point d'Europe, Casablanca
 ICI : 0522 22 62 13/ 0661 69 66 49
 Tél : 0522 22 62 13/ 0661 69 66 49



Arrêtée la présente facture à la somme de : Six cents MAD

Test sanguin épic BGEM

ID du patient: SOULHI Abdelkader
Date et heure: 01/07/20 12:27:39

Résultats: Gaz+

pH 7,427
pCO₂ 39,2 mmHg
pO₂ 98,7 mmHg

CHCO₃- 25,8 mmol/L
BE(ecf) 1,5 mmol/L
cSO₂ 97,8 %

Résultats: Chimies+

Na⁺ 139 mmol/L
K⁺ 4,1 mmol/L
Ca⁺⁺ 1,16 mmol/L
Cl⁻ 103 mmol/L
cTCO₂ 27,0 mmol/L
Hct 43 %
cHgb 14,6 g/dL
BE(b) 1,4 mmol/L

Résultats: Métabolites

Glu 101 mg/dL relevée
Lac 1,27 mmol/L relevée
Crea 0,90 mg/dL

Plages de référence

Glu 74 - 100 mg/dL
Lac 0,36 - 0,75 mmol/L

Type d'échantillon: Artériel

Hémodilution: Non

Commentaires:

Opérateur: 0000

Lot de cartes: 01-20059-30

Dernier CQE: 01/07/20 12:19:44

Reader: 24784 (2.2.12.1)

Host: 17279521401188 (3.32.4)

Config. capteurs: 36,3

Version eVAD: N/D